

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1970 B 00008 Numéro SIREN : 337 080 089 Nom ou dénomination : FCN

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt 920

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

SA FCN CONSOLIDATION

160 rue Louis Victor de BROGLIE

51430 BEZANNES

NAF : 6920Z-

Siret : 33708008900762

FCN

2 rue des Montants
52103 SAINT-DIZIER

Tél.

Fax.

Web. www.fcn.fr

 SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	5
Analyse financière	6
Tableau de Financement FCN CONSO 31-08-2021	7
Annexe	
ANNEXE2021-08-Conso avec 2057	8

Comptes annuels

Bilan consolidé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	860 104	806 412	53 692	109 951
<i>Fonds commercial</i>	29 643 292		29 643 292	29 580 283
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Ecarts de consolidation</i>	524 662	467 979	56 683	59 514
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	2 475 185	45 667	2 429 518	2 418 356
<i>Constructions</i>	25 539 425	12 382 217	13 157 208	10 832 057
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	25 586	25 586		88
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	7 053 168	4 887 914	2 165 254	1 460 982
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>	487 585		487 585	1 091 639
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	2 253		2 253	2 253
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	153 112		153 112	151 915
ACTIF IMMOBILISE	66 764 371	18 615 774	48 148 597	45 707 038
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>	4 986 996	356 895	4 630 100	5 028 827
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	4 275		4 275	6 204
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	16 890 140	3 098 712	13 791 428	14 854 949
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	93 217		93 217	140 013
<i>Personnel</i>	321 350		321 350	225 085
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				212 766
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	48 778		48 778	159 819
<i>Autres créances</i>	180 227		180 227	94 791
<i>Etat impôts différés</i>	1 261 826		1 261 826	1 258 514
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	3 402 974		3 402 974	8 147 866
<i>Disponibilités</i>	12 464 342		12 464 342	12 284 459
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 005 105		1 005 105	994 744
ACTIF CIRCULANT	40 659 228	3 455 607	37 203 621	43 408 037
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	107 423 600	22 071 381	85 352 218	89 115 075

Bilan consolidé

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	10 758 176	10 758 176
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	2 350 559	2 200 559
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Réserves consolidées</i>	16 300 972	15 875 673
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	3 818 311	2 846 036
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	33 228 017	31 680 444
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<i>Intérêts hors groupe Réserves</i>	639	548
<i>Intérêts hors groupe Résultat</i>	60	91
TOTAL DES INTERETS HORS GROUPE	699	639
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>	135 975	127 001
<i>Provisions pour charges</i>	3 406 986	3 564 697
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 542 960	3 691 698
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	14 227 589	10 788 108
<i>Découverts et concours bancaires</i>	90	80
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	14 227 679	10 788 188
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	3 607 746	13 013 298
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	672	1 944
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	275 250	174 264
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	942 909	1 140 141
<i>Personnel</i>	6 697 693	5 825 129
<i>Organismes sociaux</i>	3 568 184	3 329 593
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	825 837	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	3 437 707	3 876 936
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	707 695	745 148
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	15 237 117	13 776 806
<i>Etat impôts différés</i>	142 825	156 609
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	139 528	262 100
<i>Produits constatés d'avance</i>	14 006 816	14 428 943
DETTES	48 580 542	53 742 294
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	85 352 218	89 115 075

Compte de résultat consolidé

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	199 908	210 811	-10 903	-5,17
<i>Production vendue</i>	52 895 404	51 720 477	1 174 927	2,27
<i>Production stockée</i>	-220 011	-983 317	763 306	-77,63
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	2 852 161	2 743 349	108 812	3,97
Total	55 727 462	53 691 321	2 036 141	3,79
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	26 316	10 351	15 964	154,23
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	1 929	4 392	-2 463	-56,08
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	227 127	260 257	-33 130	-12,73
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	7 913 124	7 938 059	-24 935	-0,31
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	1 627 944	1 944 781	-316 837	-16,29
<i>Salaires et Traitements</i>	26 420 580	25 163 089	1 257 491	5,00
<i>Charges sociales</i>	10 648 840	10 067 879	580 961	5,77
<i>Amortissements et provisions</i>	2 583 920	2 854 055	-270 135	-9,46
<i>Autres charges</i>	338 866	405 262	-66 396	-16,38
Total	49 788 647	48 648 126	1 140 521	2,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 938 815	5 043 195	895 620	17,76
<i>Produits financiers</i>	12 306	5 426	6 880	126,81
<i>Charges financières</i>	130 897	132 875	-1 978	-1,49
RESULTAT FINANCIER	-118 591	-127 449	8 859	-6,95
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	5 820 224	4 915 746	904 479	18,40
<i>Produits exceptionnels</i>	471 806	78 501	393 305	501,02
<i>Charges exceptionnelles</i>	857 168	815 696	41 473	5,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-385 362	-737 195	351 832	-47,73
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	1 613 660	1 329 593	284 067	21,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 821 202	2 848 958	972 244	34,13
<i>Quote-part dans rés. des entrep. mises en équiv.</i>				
<i>Dot. aux amort. des écarts d'acquisition</i>	2 831	2 831		
<i>Rés. net de l'ensemble consolidé</i>	3 818 371	2 846 127	972 244	34,16
<i>Rés. hors groupe (Intérêts minoritaires)</i>	60	91	-31	-34,07
Résultat groupe	3 818 311	2 846 036	972 275	34,16

Analyse financière

Tableau de Financement FCN CONSO 31-08-2021

65

FFZA 090 SA F.C.N. CONSOLIDATION 51062 REIMS CEDEX		
TABLEAU DE FINANCEMENT		
	31/08/2021	31/08/2020
RESSOURCES DURABLES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 124 029	3 993 657
Produits de cessions d'éléments d'actif immobilisé	0	750
Augmentation de capital	0	0
Augmentation des autres capitaux propres (Dont provision pour pension)	150 000	95 294
Variation de périmètre	0	0
Augmentation des dettes financières	9 539 731	14 047 262
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	14 813 760	18 136 963
EMPLOIS STABLES		
Dividendes	2 420 738	2 348 825
Acquisition d'éléments d'actif immobilisé	3 747 272	2 099 942
Variation des immobilisations / variation de périmètre	0	0
Remboursement de dettes financières	15 505 731	2 276 520
Subventions amorties		
TOTAL DES EMPLOIS	21 673 741	6 725 287
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette		11 411 675
Emploi Net	6 859 981	

Par prudence, la capacité d'autofinancement telle que déterminée ci-dessus, tient compte des dotations et reprises d'amortissements et provisions à caractère de réserve. Elle exclut les dotations et reprises de provisions pour dépréciation et pour pertes et charges sur actif et passif.

VARIATION D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	D - 400 655	B 1 751 519
Créances clients	D -1 164 595	B 342 452
Autres créances	D - 128 432	B 201 098
Dettes fournisseurs	B 150 436	D - 10 169
Dettes fiscales et sociales	D -1 446 526	B 1 231 828
Autres dettes	B 272 582	B 297 266
Produits constatés d'avance	B 422 128	D -2 889 159
FONDS DE ROULEMENT DE L'EXERCICE		
Dégagements	-2 294 971	0
Besoins	0	924 835
VARIATIONS DE TRESORERIE		
Variations des disponibilités	-5 836 066	10 074 688
Variations des actions propres (autocontrôle)	1 271 056	412 152
Variation des concours bancaires courants et des soldes débiteurs de banque	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-4 565 010	10 486 840
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette	6 859 981	0
Emploi Net		11 411 675

La lettre précédant les valeurs des variations d'exploitation signifie : D=Dégagement, B=Besoin

A N N E X E

AUX COMPTES CONSOLIDES

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

PRESENTATION DU GROUPE FCN

Le Groupe FCN exerce son activité dans le domaine de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes à travers la société mère. En tant que société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, FCN exerce une profession réglementée et est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

Les comptes de FCN sont arrêtés conformément aux règles et principes en vigueur en France. Ils sont établis en conformité avec le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

INFORMATIONS SUR LES METHODES COMPTABLES**A. Méthode de consolidation**

Les comptes des entreprises placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de FCN ont été consolidés par la méthode d'intégration globale.

Ecart d'acquisition

Les écarts sont constitués par la différence entre le coût d'acquisition des sociétés nouvellement intégrées et la part acquise dans l'actif net des entreprises filiales.

Modalités d'amortissement

Les écarts sont amortis sur une durée compatible avec le bien auquel il s'identifie. S'il est affecté à une clientèle, il n'est pas amorti.

Date de clôture des entreprises consolidées

Toutes les sociétés intégrées clôturent au 31 août.

B. Méthodes d'évaluationFrais de recherche et de développement

Néant.

Immobilisations incorporelles

- Logiciels : amortis en linéaire à 100 %
- Clientèles : elles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites à leur prix de revient ou leur valeur d'apport. Lorsque le boni de fusion est consécutif à une opération intra-groupe, il est éliminé des capitaux propres consolidés.

L'amortissement dégressif n'est pas traité en dérogatoire.

Application de la norme IFRS en matière d'immobilisations corporelles et notamment pour les immeubles inscrits à l'actif qui ont fait l'objet d'une réallocation des valeurs nettes comptables par la création des composants suivants :

- Structure ;
- Façade et toiture ;
- IGT (Installations générales techniques)
- Agencements.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

La modification des plans d'amortissements a généré 13 929,67 Euros d'amortissements dérogatoires qui ont été comptabilisés dans les comptes sociaux au débit du compte « 6872500 – Dotation aux amortissements dérogatoires » par le crédit du compte « 1450000 – Amortissements dérogatoires » et 9 029,57 Euros qui ont fait l'objet d'une reprise au crédit du compte « 7872500 – Reprise pour amortissements dérogatoires ». Cet amortissement supplémentaire qui permet de faire coïncider l'amortissement économique à l'amortissement fiscal a été annulé dans les comptes consolidés conformément à l'article D248-6C et au Règl. 99-02.

Les taux d'amortissement sont les suivantes :

- Immeuble	Structure-----	2,50 à 10 %
	Façade-Toiture -----	3,33 à 10 %
	I.G.T. -----	5,00 à 10 %
	Agencements (composant)-----	10,00 %
- Matériel de transport -----		20,00 à 25,00 %
- Matériel et outillage-----		10,00 à 25,00 %
- Matériel de bureau et informatique-----		20,00 à 33,00 %
- Matériel informatique de faible valeur-----		100,00 %
- Mobilier -----		10,00 à 20,00 %
- Agencements -----		10,00 à 20,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble CI -----		8,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble MIE-----		2,50 %

Crédit bail

Le crédit bail est retraité en immobilisation et comptabilisé sauf lorsque celui-ci ne présente pas de caractère significatif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont calculés au prix de revient à partir de la comptabilité analytique, dossier client par dossier client et exercice par exercice.

La valorisation des dossiers clients non facturés au 31 août (temps passés par collaborateur, charges fixes et coût informatique) est comparée aux acomptes émis au cours de l'exercice du client :

- l'écart positif est comptabilisé en travaux en cours
- l'écart négatif en produit comptabilisé d'avance.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Provision pour pertes et charges

Lorsqu'un risque ou une charge est identifié, il fait l'objet d'une provision à caractère courant ou exceptionnel.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par le versement de primes à un contrat d'assurances souscrit auprès de la compagnie « Ag2r La Mondiale » qui sont comptabilisées en charges. Le surplus dont le calcul est issu d'une étude arrêtée au 31 août 2021 s'élève à 3 250 753 Euros avant impôts. Ce montant a été comptabilisé en provision et a fait l'objet d'une dotation aux provisions de 688 Euros et d'une reprise de provision de 121 784 Euros.

Cette étude a été calculée compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 0 %.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés par les sociétés du Groupe afin de neutraliser l'effet de décalages temporaires existant entre la comptabilisation de certaines charges ou produits et leur prise en compte dans le résultat fiscal. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition connu à la date d'établissement des comptes consolidés selon la méthode de report variable.

Le montant total des impôts différés actif est de 1 261 826 €, il est composé de la marge sur les encours, les IFC et la participation.

Le montant total des impôts différés passif est de 142 825 €, il est composé des amortissements dérogatoires.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1 – Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié par rapport à celui de l'exercice précédent.

2 – Liste des entreprises consolidées par intégration globale

Sociétés consolidées	Capitaux propres avant résultat	Résultat part du groupe avant Amts/ écart Acquisition	% de contrôle
FCN	31 392 155 €	3 590 794 €	100,00 %
FCF	10 000 €	0 €	100,00 %
COMANDEX	269 850 €	28 228 €	100,00 %
FCN FAMILY	56 879 €	139 157 €	100,00 %
FCBM	534 462 €	49 930 €	99,88 %

3 – Comparabilité

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de la COVID-19 apparue en mars 2020. Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes consolidés de l'entité au 31 août 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks et en-cours
- les impôts différés actifs
- les covenants bancaires

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

La société a pu bénéficier des mesures suivantes :
Report d'échéances d'emprunts de 6 mois à compter du mois d'avril 2020 ;
Indemnisation à hauteur de 16 K€ au titre de l'activité partielle au cours de la période 09-2020/08-2021 ;
Souscription de 3 PGE pour un total de 13 M€, et entièrement remboursés à l'échéance de la première année soit au cours de l'exercice 2021

4 – Variation des capitaux propres consolidés et intérêts minoritaires

<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
Capitaux propres au 31 Août 2020	31 680 444
Augmentation de capital	
Modification de périmètre	
Autres variations	150 000
Provision IFC	0
Dividendes	- 2 420 738
Résultat consolidé	3 818 311
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2021	33 228 017

<u>INTERETS HORS GROUPE</u>	
Intérêts hors groupe au 31 Août 2020	
Modification de périmètre	639
Provision IFC	0
Dividendes (y compris précompte)	0
Résultat des minoritaires	60
INTERETS HORS GROUPE AU 31 AOÛT 2021	699



CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal.
Les renseignements figurent dans le tableau des amortissements consolidés ainsi que dans le tableau des provisions qui suivent :

AMORTISSEMENTS CONSOLIDES					
Libellés	31/08/20	Changement de Périmètre	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/21
Concessions, brevets et droits similaires	758 949		57 730	10 267	806 412
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Ecart de consolidation	465 148		2 831		467 979
Terrains	36 828		8 839		45 667
Constructions	11 961 081		760 289	339 153	12 382 217
Installations techniques, matériel, outillage industriel	29 591		87	4 092	25 586
Autres immobilisations corporelles	5 185 395		460 527	758 008	4 887 914
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
TOTAUX	18 436 992		1 290 303	1 111 520	18 615 775

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					
Libellés	31/08/20	Changement de Périmètre	Augmentations, Dotations exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/21
Provisions pour risques	127 001		27 374	18 400	135 975
Provisions pour charges	3 564 697		731	158 443	3 406 986
Provisions pour dépréciation					
Sur Stocks et en cours	596 217		356 895	596 217	356 895
Sur Comptes clients	3 274 393		920 818	1 096 499	3 098 712
Autres provisions pour dépréciation	3 962			3 962	0
TOTAUX	7 566 270		1 305.818	1 873 521	6 998 568

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau des immobilisations consolidées qui suit :

IMMOBILISATIONS CONSOLIDEES						
Libellés	31/08/20	Changement de Périmètre	acquisitions	sorties	Virement de poste	31 /08/21
Concessions, brevets et droits similaires	868 900		1 472	10 268		860 104
Fonds commercial	29 580 284		63 009	0		29 643 293
Autres immobilisations incorporelles	0					
Ecart de consolidation	524 662					524 662
Terrains	2 455 185		20 000			2 475 185
Constructions	22 793 139		3 086 075	339 789		25 539 425
Installations techniques, matériel, outillage industriel	29 678			4 092		25 586
Autres immobilisations corporelles	6 646 376		1 179 560	772 769		7 053 167
Immobilisations en cours	1 091 639		2 866 102		- 3 470 156	487 585
Avances et acomptes						
Autres participations	2 253					2 253
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	151 916		1 210	14		153 112
TOTAUX	64 144 032		7 217 428	1 126 932	- 3 470 156	66 764 372



Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.

Il n'y a pas eu d'écart de conversion pendant cet exercice.



Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues. Traitement fiscal de l'écart de réévaluation.

Nous n'avons pas eu à connaître de ce problème.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Les créances et les dettes classées par échéance sont reprises dans le tableau fiscal 2057.

N° 10950 * 03		8	ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*		D.G.I. N° 2057		1				
Désignation de l'entreprise : FCN CONSOLIDATION											
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	1	A 1 an au plus	2	A plus d'un an	3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	153 112	UV		UW	153 112				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 525 393		2 535 187		990 206				
	Autres créances clients	UX	13 364 747		13 161 083		203 664				
	Créances représentatives de titres prêtés* Provision pour dépréciation de titres prêtés* antérieurement constituée*	UQ									
	Personnel et comptes rattachés	UY	159 058		159 058						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	162 292		162 292						
	Impôts sur les bénéfices	VM	-		-						
	Etat et autres collectivités publiques	VB	48 778		48 778						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 261 826		1 261 826						
	Divers	VP	57 498		57 498						
	Groupe et associés (2)	VC	117		117						
	Oboteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	215 827		215 827						
	Charges constatées d'avance	VS	1 005 105		1 005 105						
	TOTALUX			VT	19 953 753	VU	18 606 771	VV	1 346 982		
REVENUS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	(1)	A 1 an au plus	(2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus	(3)	A plus de 5 ans	(4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	90		90						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	14 227 589		2 955 578		8 650 913		2 621 098		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A	3 607 746		3 607 746						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	942 908		942 908						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 697 693		6 697 693						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 568 184		3 568 184						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	825 837		825 837						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 437 707		3 238 993		94 916		103 798		
	Obligations sactionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	707 695		745 147						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	672		1 944						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	139 527		139 527						
Dettes représentatives de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L	14 006 815		14 006 815						
TOTALUX			VY	48 162 463	VZ	36 730 462	8 745 829	2 724 896			
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	9 539 731	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 505 731								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

1 – Emprunts obligataires convertibles	NEANT
2 – Autres emprunts obligataires	NEANT
4 – Emprunts participatifs	NEANT
5 – Emprunt et dettes financières divers	NEANT
TOTAUX	NEANT



Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

Engagements donnés	Montant en Euros
1- Effets escomptés non échus	
2- Avals et cautions	
3- Engagements en matière de médailles du travail	-
4- Autres engagements donnés	
Intérêts sur emprunts :	
Sur emprunts en cours	402 611
Sur comptes de participation légale	-
Locations financières	3 017 634
Promesse d'hypothèque Immobilière	710 000
5- Crédit bail mobilier (retraité en immobilisation)	-
	4 130 245
Dont concernant :	
les dirigeants	277 980
les filiales	
les participations	
les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements reçus	Montant en Euros
1. Plafonds des découverts autorisés	-
2. Avals et Cautions	
Cautions INTERFIMO	2 544 163
Garantie Etat	-
3. Autres engagements Reçus	-
	2 544 163

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché.

Nature des éléments d'actif circulant	Evaluation au bilan	Evaluation au 1 ^{er} prix du marché
1 – Stocks approvisionnements et matières		
2 – Stocks marchandises	4.275	4.275
3 – Stocks produits finis	NEANT	NEANT
4 – Actions propres	NEANT	NEANT
5 – Valeurs mobilières de placements	3.402.974	3.402.974
TOTAUX	3.407.249	3.407.249



Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social de la société mère.

Désignation	Nombre	Valeur Nominale
1-Actions/parts sociales composant Le capital social au début de l'exercice	336.193 Actions	32,00 €
2-Actions/parts sociales émises pendant l'exercice	NEANT	
3-Actions/parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice	NEANT	
4-Actions/Parts sociales composant le capital en fin d'exercice	264.493 Actions	32,00 €
5- Actions à Dividende précipitaire	717.000 Actions	3.20 €



Résultat par action :

Exercice clos le :	31 août 2021	31 août 2020
Résultat net par action	11.36 €	8.47 €
Résultat dilué par action	11.36 €	8.47 €

Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur.

NEANT



ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus.

NEANT



Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes, ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

Éliminée lors du retraitement de la consolidation pour l'ensemble des sociétés du groupe.



Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux.

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants :..... NEANT
- Cautions consenties NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice NEANT



Points de l'annexe concernant les personnes morales qui dépassent à la clôture de l'exercice deux des trois limites suivantes :

Total du Bilan (3.650.000 €)-Montant du CA. H.T. (7.300.000 €) – Salariés (50)

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie

Rémunérations allouées aux dirigeants	Montant
1- des organes d'administration	Sans objet
2- des organes de direction	24 000
3- des organes de surveillance	Sans objet



Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre

NEANT



ANNEXE2021-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe).

Par secteur d'activité

1. Prestations de services (Honoraires)	52.392.579 €
2. Divers	502.824 €
3. Ventes de marchandises	199.908 €
TOTAL	53.095.311 €

Par marché Géographique

1- France	53.013.443 €
2- Etranger	81.868 €
TOTAL	53.095.311 €



Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

- salariés de l'entreprise, d'une part,
- salariés mis à la disposition de la société d'autre part.

	Personnel Salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
1- Experts comptables	59	-
2- Autres cadres	116	-
3- Ouvriers et employés	385	-
TOTAL	560	-

FCN
Société anonyme au capital de 10 758 176 €
Siège social : 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
337080089 RCS REIMS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 4 FEVRIER 2022

Exercice clos le 31 août 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux comptes.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 août 2021, le périmètre de consolidation du **groupe FCN** comprenait les sociétés suivantes :

-**FCN**, société anonyme au capital de 10 758 176 € dont le siège social est sis à BEZANNES (51 430), 160 rue Louis Victor de Broglie, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 337 080 089 ;

-**FCF**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est sis à BEZANNES (51 430), 160 rue Louis Victor de Broglie, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 429 604 523 ;

-**COMANDEX**, société à responsabilité limitée au capital de 250 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est Tour Bureaux ROSNY 2, rue Léon Blum 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 798 159 919 ;

-**FCN Family**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est sis à BEZANNES (51 430), 160 rue Louis Victor de Broglie, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 819 672 890 ;

- **FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE**, société anonyme au capital de 180 091,84 €, détenue à 99,88 % par FCN, dont le siège social est sis à EPERNAY (51200), 2 rue léger Bertin, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 344 792 270 ;

ACTIVITE DU GROUPE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-100, L. 225-100-2 et L. 233-16 du code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 53 095 312 € contre 51 931 288 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,24 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 632 150 € contre 1 760 032 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 49,55 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 255 372 € contre 275 000 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,14 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 7 913 124 € contre 7 938 059 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,31 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 627 944 € contre 1 944 781 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,29 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 26 420 580 € contre 25 163 089 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,99 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 10 648 840 € contre 10 067 879 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,77 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 560 contre 555 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 583 920 € contre 2 854 055 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,47 %.

Le montant des autres charges s'élève à 338 866 € contre 405 262 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,39 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 49 788 647 € contre 48 648 126 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,34 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 5 938 815 € contre 5 043 195 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,76 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -118 591 € (-127 449 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 5 820 224 € contre 4 915 746 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -385 362 € contre -737 195 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 1 613 660 € contre 1 329 593 € pour l'exercice précédent,

Résultat

Notre résultat consolidé, part du groupe, s'élève à 3 818 311 € pour un volume de production consolidé de 52 875 301 € contre 50 947 972 € pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé de 3 818 371 € donne une capacité d'autofinancement consolidée brute de 5 124 029 € contre 3 993 657 € pour l'exercice précédent.

Investissements

Ceux-ci se sont élevés à 3 747 272 € contre 2 099 942 € pour l'exercice précédent.

Endettement et capitaux propres

Nous vous rappelons que notre endettement financier de 17 835 425 €, en diminution de 5 966 061 €, représente 53,67 % de nos capitaux propres. Ce désendettement se justifie en majeure partie par le remboursement des 13 M€ de PGE. Par contre, notre trésorerie positive s'élève à 15 867 316 € (contre 20 432 325 € l'exercice précédent) dont 3 217 410,56 € d'auto détention.

COMPTES SOCIAUX

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur l'activité

Notre résultat s'élève à 3 590 794,34 € pour un volume de production de 51 530 846 € contre 49 549 902 € pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires global s'élève à 51 750 857 € contre 50 533 218 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,41 %.

La capacité d'autofinancement brute s'élève à 4 879 362 € contre 3 810 264 € pour l'exercice précédent.

Investissements

Ceux-ci se sont élevés à 3 725 876 € contre environ 2 773 940 € pour l'exercice précédent. Ils ont porté principalement sur des travaux (Bar-sur-Seine, immeuble de Paris, réaménagement du bureau de REIMS, rue Gabriel voisin) et du matériel informatique.

Situation d'endettement de la Société

La situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L. 225-100-1, I, 1° du code de commerce fait ressortir:

En Euros (€)	Au 31/08/2021	Au 31/08/2020
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	14 227 589	10 788 108
Emprunts et dettes financières diverses	3 607 838	13 013 298
Fournisseurs et comptes rattachés	959 167	1 311 757
Dettes fiscales et sociales	14 950 178	13 423 087

Le coût moyen de notre endettement est de 130 897 €.

- **Taux d'endettement par rapport au chiffre d'affaires**

Notre endettement financier de 17 835 427,39 €, en diminution de 5 965 978,89 €, représente 34,46 % de notre chiffre d'affaires soit une diminution de 12,64 points par rapport à l'exercice précédent où il était établi à 47,10 %. Cette variation du taux d'endettement financier s'explique en majeure partie par le remboursement des PGE pour 13 M€.

- **Taux d'endettement par rapport aux capitaux propres**

Notre endettement financier de 17 835 427,39 €, en diminution de 5 965 978,61 €, représente 50,98 % de nos capitaux propres soit une diminution de 19,74 points par rapport à l'exercice précédent où il était établi à 70,72 %.

Notre trésorerie positive d'un montant de 15 326 429,83 € est inférieure de 4 710 573,37 € à celle de l'exercice précédent (20 037 003,20 €). Cette variation négative est due au remboursement des 13 M€ de PGE.

Notre principal moyen de financement est actuellement le recours à l'emprunt.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

FCN respecte la réglementation sur les délais de paiement vis-à-vis de ses fournisseurs. Les rares retards constatés correspondent à des désaccords sur l'exécution de travaux ou sur la qualité des produits.

FCN, à travers sa gestion interne et ses procédures de contrôle interne, met tout en œuvre pour que ses clients respectent les délais de paiement fixés contractuellement. Les retards constatés correspondant à des désaccords sur travaux exécutés ou à des situations de difficulté économique extrême des clients.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux facteurs de risques auxquels notre entreprise est confrontée sont les suivants :

La pandémie COVID 19 continue à impacter fortement l'activité économique. Elle génère des conséquences importantes sur notre organisation et la réalisation de nos travaux.

Ce contexte s'ajoute à l'évolution irréversible de nos métiers sous la pression de la transformation numérique, mais aussi des changements de réglementation dont l'objectif est de libéraliser notre économie.

Nous devons faire face à un renforcement de la concurrence sur l'ensemble de nos activités.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2021, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons vers une consolidation du niveau d'activité et des résultats réalisés en 2021, tout en étant conscients que la pandémie COVID 19, et la crise sanitaire qui en découle, troublent la lisibilité du prochain exercice.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2021 sont les suivants :

Nous devons redoubler nos efforts pour développer davantage la dématérialisation des documents pour l'ensemble de nos travaux et accentuer la mobilité de nos collaborateurs.

Tant que la pandémie perdure, la prudence s'impose. La période que nous vivons continue à se caractériser par une absence de visibilité.

Nous allons continuer à poursuivre la mise en œuvre de nos projets et l'exécution des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité de nos filiales :

- **FCF** : Le siège social de cette filiale de commissariat aux comptes a été transféré au 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES à compter du 1^{er} juin 2021 par décision de l'associé unique en date du 28 mai 2021. Elle a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de – 1670 €. L'exercice clos le 31 août 2021 a généré un résultat nul.

- **COMANDEX** : FCN sous-loue des locaux à cette filiale depuis le 7 novembre 2013. Le loyer versé à FCN au titre de l'exercice 2020-2021 s'est élevé à 20 437,90 €.

Son chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 192 665 €. L'exercice clos le 31 août 2021 a généré un bénéfice de 28 228 €.

- **FCN Family** : cette filiale a clôturé son cinquième exercice le 31 août 2021. Son chiffre d'affaires hors taxes est passé de 192 047 € à 204 248 €. Elle a généré un résultat de 139 157 €. Son siège social a été transféré au 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES à compter du 1^{er} juin 2021 par décision de l'associé unique en date du 28 mai 2021.

- **FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE** : Notre Société a pris en location le fonds libéral de cette filiale à compter du 1^{er} janvier 2019 afin d'anticiper l'intégration de ses salariés (pour notamment les former aux méthodes de travail FCN) avant de procéder à l'absorption de cette structure. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 69 600 €. L'exercice clos le 31 août 2021 a généré un bénéfice de 49 930 €.

Etablissements FCN :

Suite au transfert de siège social, la Société dispose d'un nouvel établissement à BEZANNES, 160 rue Louis Victor de Broglie (51430 BEZANNES) depuis le 1^{er} juin 2021.

Les bureaux rémois sont désormais regroupés dans un nouvel établissement 7 rue Gabriel Voisin 51100 REIMS. Un établissement a été maintenu rue des MOISSONS jusqu'au 30 juillet 2021. L'établissement de REIMS FARMAN a été définitivement fermé au 1^{er} septembre 2021, post clôture. Notre bureau de BAR-SUR-SEINE a été transféré au 1^{er} juillet 2021 dans de nouveaux locaux 28 avenue Paul Portier.

Au 31 août 2021, FCN comptait 37 établissements :

	Bureau	Adresse	SIRET
1	BAR LE DUC	34 rue Werly	337 080 089 00630
2	BAR SUR AUBE	28 avenue du Générale Leclerc	337 080 089 00663
3	BAR-SUR-SEINE	28 avenue Paul Portier	337 080 089 00770
4	BEZANNES	160 rue Louis Victor de Broglie	337 080 089 00762
5	CASTANET TOLOSAN	14 place Pierre Richard	337 080 089 00697
6	CHALONS EN CHAMPAGNE	57 Chaussée du Port	337 080 089 00283
7	CHARLEVILLE MEZIERES	1 rue du Val de Vence	337 080 089 00598
8	CHARLY-SUR-MARNE	4 rue des cordeliers	337 080 089 00713
9	CHATEAU THIERRY	40 rue de la prairie	337 080 089 00580
10	CHAUNY	6 place du Brouage	337 080 089 00473
11	DIEPPE	1 rue Descroizilles	337 080 089 00622
12	DORMANS	37 rue du docteur Moret	337 080 089 00531
13	EPERNAY	2 rue Leger Bertin	337 080 089 00028
14	EU	24B rue des Canadiens	337 080 089 00119
15	GIVET	30 rue Contamine	337 080 089 00564
16	HIRSON	3 place Victor Hugo	337 080 089 00481
17	LANDRECIES	13 rue du Gouvernement	337 080 089 00747
18	LAON	13 Rampe St Marcel	337 080 089 00259
19	LE TREPORT	3 quai Albert Cauet	337 080 089 00341
20	MONTATAIRE	100 rue Louis Blanc	337 080 089 00705
21	MONTHERME	7 rue Pasteur	337 080 089 00572
22	NOYON	10 B Boulevard Ernest Noël	337 080 089 00374
23	OLIVET	14 rue de la manufacture	337 080 089 00549
24	ORLEANS	11 avenue du Président John Kennedy	337 080 089 00739
25	PARIS	83-85 Boulevard de Charonne	337 080 089 00465
26	REIMS	10 rue Etienne Oehmichen	337 080 089 00432
27	REIMS	7, rue Gabriel Voisin	337 080 089 00358
28	RETHEL	20 avenue Gambetta	337 080 089 00556
29	ST DIZIER	2 rue des Montants	337 080 089 00721.
30	STE MENEHOULD	2 Quai Valmy	337 080 089 00440
31	ST QUENTIN	14B rue Jacques Lescot	337 080 089 00523
32	SEZANNE	33 rue Aristide Briand	337 080 089 00515
33	TOULOUSE	2 impasse Michelle Labrousse	337 080 089 00499
34	TROYES	2 rue Gaston Arbouin	337 080 089 00655
35	VERVINS	11 rue Raoul de Coucy	337 080 089 00614
36	VITRY LE FRANCOIS	21 rue Marabais	337 080 089 00671
37	VOUZIERES	22 rue du Chemin Salé	337 080 089 00325

RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS ORDINAIRES PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-209-2 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-209-2 et L. 225-211, alinéa 2 du code de commerce, nous vous informons que nous avons procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice :

Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : **22 568**

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : **31 568**

Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice: **31 568**

Valeur globale évaluée au cours d'achat : **3 217 410,56 €**

Valeur nominale globale : 1 010 176 €

Nombre d'actions utilisées pour la finalité retenue par les Conseils d'administration des 16 janvier 2016, 29 janvier 2018 et 7 février 2020 : 22 568

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du code de commerce s'élevait au 31 août 2021 à 88,20 %.

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier, nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 51 750 857 € contre 50 533 219 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,41%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 415 855 € contre 1 355 224 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 78,26%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 246 949 € contre 262 145 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,80%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 7 696 756 € contre 7 728 042 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,40%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 600 895 € contre 1 932 408 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,16%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 25 039 907 € contre 24 241 671 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,29%.

Le montant des charges sociales s'élève à 10 411 393 € contre 9 804 972 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,18%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 546 contre 539 pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,30%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 557 236 € contre 2 828 285 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,58%.

Le montant des autres charges s'élève à 339 183 € contre 398 216 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,82%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 47 892 320 € contre 47 195 740 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,48%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 274 392 € contre 4 692 703 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 33,71%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 11 409 € (-44 571 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 6 285 801 € contre 4 648 131 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,23%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -367 761 € contre -751 142 € pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 770 023 € (dont 110 443 € de supplément N-1) contre 220 888 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 1 557 223 € contre 1 010 002 € pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 août 2021 se solde par un bénéfice de 3 590 794,34 € contre un bénéfice de 2 666 099,56 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,68%.

Au 31 août 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 83 390 987 € contre 87 296 759 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,47%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **3 590 794,34 €**

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 590 794,34 €
-------------------------------	-----------------------

Au paiement du dividende précipitaire, un dividende de 2,10 € par action de préférence	
Soit un montant global estimé de	2 005 500,00 € ⁽¹⁾

Au paiement du dividende ordinaire et complémentaire ⁽²⁾

- un dividende de 3 € par action ordinaire (hors 33 928 actions auto détenues)
- un dividende de 0,30 € par action de préférence

Soit un montant global de	906 795,00 €
---------------------------	---------------------

Le solde serait affecté en totalité au compte « autres réserves ».

(1) Le montant de la distribution visée ci-dessus est calculé sur le fondement du nombre maximal d'actions de préférence susceptibles d'ouvrir droit à dividende au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2021, soit un total de 955 000 actions de préférence, suite à la décision de conversion d'un nombre maximal de 23 050 actions ordinaires en actions de préférence prise par le Conseil d'administration du 17 décembre 2021.

Si le nombre total d'actions de préférence composant le capital se révélait inférieur au nombre maximal indiqué, le montant total de la distribution visée ci-dessus serait ajusté en fonction du nombre total d'actions de préférence existantes au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2021.

Dans cette hypothèse, le résultat distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la non création desdites actions serait affecté au compte « autres réserves ».

(2) Le dividende ordinaire sur action ordinaire est fixé par le Conseil d'administration à 1 € et le dividende complémentaire à 2 €.

Le montant du dividende ordinaire et complémentaire sur action de préférence est divisé par dix par rapport à celui versé à une action ordinaire.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 4 février 2022.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du code général des impôts s'élève à 2 912 295 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2018 :

2 285 982,60 €, soit 2,70 € par action ordinaire et 2,37 € par action de préférence
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 285 982,60 €

Exercice clos le 31 août 2019 :

2 348 825,10 €, soit 2,70 € par action ordinaire et 2,37 € par action de préférence
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 348 825,10 €

Exercice clos le 31 août 2020 :

2 420 737,50 €, soit 2,70 € par action ordinaire et 2,37 € par action de préférence
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 420 737,50 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du code de commerce.

Depuis le 19 octobre 2002, les fonctions de Directeur Général sont assumées par le Président du Conseil d'administration.

M. Jean-François BOUVET exerce les fonctions de Président Directeur Général de la Société depuis le 1^{er} janvier 2017. Son mandat a été renouvelé par le Conseil d'administration du 12 février 2021 pour une durée six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2026, avec les mêmes pouvoirs que précédemment.

Le Président est assisté dans l'exercice de son mandat par quatre Directeurs Généraux Délégués : Madame Pascale DUCLERMORTIER et Messieurs Denis CLEMENT, Mikaël COUILLET et Patrick VICENS. Le Conseil d'administration du 12 février 2021 a également renouvelé leurs mandats pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2026; toutefois, si le Président Directeur Général cessait ou était empêché d'exercer ses fonctions, les DGD conserveraient, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, mais également que l'exécution d'aucune convention autorisée au cours des exercices antérieurs ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Nous vous précisons qu'une convention réglementée a néanmoins été conclue depuis la clôture de l'exercice. Cette convention consiste en un accord conclu avec Monsieur Alain FONTANESI, administrateur de notre Société jusqu'au 31 janvier 2021, dans le cadre de son départ de la Société à cette même date.

Cette convention a été soumise à votre approbation lors de la dernière assemblée d'approbation des comptes.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Jean-François BOUVET est :

- ✓ Président directeur général de notre Société
- ✓ administrateur de la SA FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE
- ✓ cogérant de la SARL FCF
- ✓ gérant de l'EARL "DU CLOS MOUTAYER"

Mme Pascale DUCLERMORTIER est :

- ✓ Directeur Général Délégué de notre Société
- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ cogérante de la SCI LA PASCAMBER

M. Yves FERTIL est :

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ cogérant de la SCI DE LA RABEAUDE

M. Jean-Michel FRANCOIS est :

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ gérant de la Société Civile PRALYMA
- ✓ gérant de la Société Civile ARKIMMO
- ✓ gérant de la Société Civile CAPCARLINE
- ✓ gérant de la SCI SAPHRANS
- ✓ gérant de la SCI LEMISYL

Mme Noémie GOGUL est administrateur de notre Société.

Mme Hélène JAILLET est :

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ gérante de la SCI DU CHEMIN BLANC

M. Stéphane LOUBIERES est

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ cogérant de la SCI FLOBELO
- ✓ cogérant de la SARL FCN Family

Mme Laurence MIAS est :

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ cogérante de la SARL FCN FAMILY

M. Dominique MICHAUT est :

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ Président directeur général de la SA FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE
- ✓ cogérant de la SARL FCN Family
- ✓ gérant de la SCI CLAXADE

Mme Virginie PERCEVAL est :

- ✓ administrateur de notre Société
- ✓ gérante de la SCI D4

M. François PONSINET est administrateur de notre Société.

M. Patrick SAIRE est :

- ✓ administrateur de notre Société,
- ✓ cogérant de la SARL FCN Family

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du code de commerce, nous vous précisons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Mandats des Commissaires aux comptes

Aucun mandat de Commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

Mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Madame Pascale DUCLERMORTIER et de Monsieur Stéphane LOUBIERES viennent à expiration à l'issue de la réunion de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.

Après avoir pris acte des résultats de la présélection réalisée en amont auprès des associés, conformément aux dispositions prévues par la charte de fonctionnement de la gouvernance FCN, nous vous proposons de nommer en qualité de nouveaux administrateurs, les deux candidates retenues à l'issue des deux tours de présélection :

-Madame Muriel GOBE, 7 Route de Bouvellemont 08430 BAALONS ;

-Madame Isabelle PERRAY, 57 place Luton 51100 REIMS.

Ces nominations s'effectueront pour une période six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2027.

Nous vous précisons que la nomination de chaque administrateur fera l'objet d'une résolution séparée.

PROPOSITION DE RATIFICATION DU TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Nous vous rappelons la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2021 de transférer le siège social du 45 rue des Moissons 51100 REIMS au 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES et vous demandons de ratifier cette décision et de prendre acte qu'à la suite de cette décision la nouvelle adresse a été substituée d'office à l'ancienne dans l'article 4 des statuts.

AUTORISATION CONFEREE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE RACHETER LES ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIETE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L.225-209-2 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'administration, pour une durée de 12 mois, à racheter les actions ordinaires de la Société, dans les conditions définies par l'article L 225-209-2 du code de commerce et les autres dispositions légales applicables.

Nous vous précisons que l'autorisation sollicitée porte uniquement sur le rachat d'actions propres de catégorie « ordinaires ». Nous vous rappelons que les actions dites « de préférence » sont incessibles en vertu des dispositions statutaires (article 12 notamment).

Le recours à ce dispositif nécessite l'intervention d'un **expert indépendant** chargé de déterminer les **valeurs minimale et maximale du prix** de rachat des actions « ordinaires ». Un rapport spécial est établi par les **Commissaires aux comptes** afin de faire connaître leur **appréciation sur les conditions de fixation du prix d'acquisition**. Le rapport de l'expert est déposé au siège social quinze jours au moins avant la date de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur le rachat.

En vertu de l'article R 225-160-1 du code de commerce, l'expert indépendant est désigné à l'unanimité des actionnaires ou à défaut par le Président du tribunal de commerce statuant sur requête à la demande des dirigeants sociaux.

Au vu du nombre important d'actionnaires composant le capital de FCN, il est apparu plus opportun de recourir à une requête pour la désignation de l'expert indépendant. **Monsieur Christian OLIVIER** a ainsi été nommé en qualité d'expert indépendant par ordonnance du Président du tribunal de commerce en date du 29 novembre 2021.

L'autorisation consentie serait utilisable par la Société, pour l'ensemble des objectifs de rachat prévus par le dispositif, soit pour les offrir ou les attribuer:

-dans l'année de leur rachat, aux bénéficiaires d'une opération mentionnée à l'article L. 225-208 du code de commerce ou intervenant dans le cadre des articles L. 3332-1 et suivants du code du travail ;
-dans les deux ans de leur rachat, en paiement ou en échange d'actifs acquis par la Société dans le cadre d'une opération de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
-dans les cinq ans de leur rachat, aux actionnaires qui manifesteraient à la Société l'intention de les acquérir à l'occasion d'une procédure de mise en vente organisée par la Société elle-même dans les trois mois qui suivent chaque assemblée générale ordinaire annuelle.

Le Conseil d'administration pourrait décider de mettre en œuvre une ou plusieurs de ces finalités. A défaut d'avoir été utilisées pour la ou les finalités retenues et dans les délais prévus, les actions rachetées seraient annulées de plein droit. Par dérogation, les actions rachetées mais non utilisées pourraient, sur décision de l'assemblée générale ordinaire, être utilisées pour une autre des finalités.

Nous vous rappelons que la Société ne peut pas posséder, s'il existe plusieurs catégories d'actions, plus de 10 % des actions de chaque catégorie (article L 225-210 al.1).

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être rachetées via ce dispositif ne pourrait donc pas excéder 10 % des actions ordinaires soit 26 374 actions, en tenant compte des actions déjà rachetées au titre de précédentes autorisations et détenues par la Société au jour du rachat.

C'est ce nombre qui est retenu, à titre indicatif, dans le projet de résolution soumis à votre approbation.

Compte tenu :

*- de la décision de conversion d'actions ordinaires en actions de préférence prise par le Conseil et son incidence sur le nombre total d'actions ordinaires retenu pour ce calcul ;
- de la possible variation du nombre d'actions ordinaires propres détenues par la Société en fonction des décisions prises par le Conseil d'administration quant à leur utilisation ;
Seul un nombre maximal indicatif d'actions ordinaires propres pouvant être rachetées par la Société pourra être donné au jour de l'assemblée.*

Ce dernier sera calculé en fonction du nombre total d'actions ordinaires composant le capital au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2021 et du nombre d'actions auto détenues à cette même date.

Nous vous proposons de fixer le prix d'achat des actions à la valeur de marché dont les modalités de calcul sont définies à l'article 5.11 du pacte d'actionnaires FCN et fixée au 31 août 2021 à **CENT HUIT EUROS ET QUATORZE CENTIMES (108,14 €)** dans la mesure où ce prix se situe dans la fourchette de prix fixée par l'expert indépendant dans son rapport d'évaluation.

DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER A LA CONVERSION D' ACTIONS ORDINAIRES EN ACTIONS DE PREFERENCE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2021, vous avez doté votre Conseil d'administration d'une délégation de compétence à l'effet de procéder à la conversion d'un nombre maximal de 40 000 actions ordinaires en actions de préférence.

Le Conseil d'administration en date du 17 décembre 2021 a fait usage de cette délégation en décidant de convertir un nombre maximal de 23 050 actions ordinaires en actions de préférence.

La conversion est ouverte à tout actionnaire remplissant les conditions fixées par les statuts de la Société à hauteur du plafond qui lui est applicable en fonction de son ancienneté en qualité de salarié de la Société, du nombre d'actions de préférence déjà détenues par ce dernier et de son nombre d'actions ordinaires.

Le nombre définitif d'actions ordinaires converties sera arrêté par le Conseil d'administration qui se tiendra à l'issue du délai de 10 jours fixé pour exercer le droit à conversion.

Quel que soit le nombre d'actions ordinaires définitivement converties, il apparaît opportun de doter votre Conseil pour l'avenir d'une nouvelle délégation de compétence, avec un plafond fixé à **40 000** actions ordinaires à convertir, pour lui permettre de réaliser plusieurs vagues de conversion sans avoir à réunir une nouvelle assemblée générale, en fonction des besoins du marché de l'action de la Société. Cette délégation de compétence serait consentie pour une nouvelle durée de 26 mois. Elle se substituerait purement et simplement à la précédente.

Nous vous proposons par conséquent de déléguer au Conseil d'administration votre compétence à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, la conversion en actions de préférence d'un nombre maximal de **40 000** actions ordinaires.

Cette délégation de compétence emporterait pour le Conseil possibilité de réaliser cette conversion en une ou plusieurs fois, et :

- d'arrêter le nombre d'actions ordinaires pour lesquelles le droit à conversion sera ouvert,
- d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture de la conversion,
- d'arrêter le montant de la prime de conversion par action ordinaire à convertir,
- de recueillir les bulletins de conversion, percevoir le montant de la prime de conversion et effectuer le dépôt des fonds,
- d'arrêter la liste définitive des actionnaires exerçant leur droit à conversion, le nombre définitif d'actions ordinaires existantes converties et d'actions de préférence créées par voie de conversion,
- d'arrêter le montant définitif de la prime de conversion versée par les actionnaires,
- de constater la réalisation définitive de l'opération de conversion et procéder à la modification corrélative des statuts rendue nécessaire par la création des actions de préférence, en complétant notamment dans ces derniers le nombre d'actions ordinaires définitivement converties et le nombre d'actions de préférence définitivement créées,
- prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour parvenir à la réalisation définitive de l'opération de conversion des actions ordinaires existantes.

Cette délégation annulerait et remplacerait la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2021.

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial établi par vos Commissaires aux comptes conformément aux dispositions légales applicables.

MODIFICATION DU TABLEAU « PLANCHER ET PLAFOND S'APPLIQUANT A LA CONVERSION » DE L'ARTICLE 7.2 DES STATUTS, MODIFICATION CORRELATIVE DUDIT ARTICLE

L'article 7.2 des statuts contient un tableau s'intitulant « Plancher et plafond s'appliquant à la conversion » déterminant notamment le plafond s'appliquant aux salariés, en fonction de leur niveau d'ancienneté, pour la conversion d'actions ordinaires en actions de préférence.

Ce tableau figurait également en l'état dans l'ancienne version du Pacte d'actionnaires FCN. La nouvelle version du Pacte contient une version modifiée de ce tableau, les différentes tranches d'ancienneté à prendre en compte pour déterminer le plafond applicable ayant été redéfinies.

Cette nouvelle version, qui est désormais la suivante, doit être intégrée dans les statuts pour assurer la cohérence du dispositif :

Ancienneté en qualité de salarié de la SOCIETE	Plancher de conversion Nombre minimum d'AO à convertir	Plafond de conversion Nombre maximum d'AO à convertir
> 2 ans et jusqu'à 5 ans	50	750
De 6 à 10 ans		1 000
De 11 à 15 ans		1 250
>15 ans		1 500

Nous vous proposons par conséquent de substituer la version ci-dessus du tableau « Plancher et plafond s'appliquant à la conversion » à l'ancienne version contenue dans les statuts et de modifier corrélativement l'article 7.2 des statuts.

Le reste de l'article demeurerait inchangé.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BEZANNES
Le 17 décembre 2021
Le Conseil d'Administration

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés
8 rue Camille Lenoir
51100 Reims

Jean-Paul SALFRANC
1 rue des Poncées
88200 Saint-Etienne-Lès-Remiremont

FCN

Société Anonyme au capital de 10 758 176 €

160 rue Louis Victor de Broglie – 51430 BEZANNES

337 080 089 RCS REIMS

**Rapport des commissaires aux comptes sur
Les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 août 2021

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés
8 rue Camille Lenoir
51100 Reims

Jean-Paul SALFRANC
1 rue des Poncées
88200 Saint-Etienne-Lès-Remiremont

FCN

Société anonyme au capital de 10 758 176 €
160 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES
337 080 089 RCS REIMS

Rapport des commissaires aux comptes sur Les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2021

A l'assemblée générale de la société FCN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FCN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

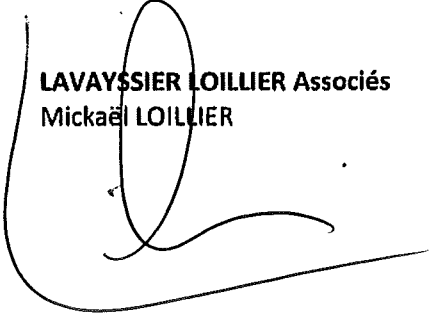
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Reims et à Saint-Etienne-Lès-Remiremont, le 17 janvier 2022
Les Commissaires aux Comptes



LAVAYSSIER LOILLIER Associés
Mickaël LOILLIER



JEAN-PAUL SALFRANC

Bilan consolidé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	860 104	806 412	53 692	109 951
Fonds commercial	29 643 292		29 643 292	29 580 283
Autres immobilisations incorporelles				
Ecart de consolidation	524 662	467 979	56 683	59 514
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 475 185	45 667	2 429 518	2 418 356
Constructions	25 539 425	12 382 217	13 157 208	10 832 057
Installations techniques, matériel et outillage	25 586	25 586		88
Autres immobilisations corporelles	7 053 168	4 887 914	2 165 254	1 460 982
Immob. en cours / Avances & acomptes	487 585		487 585	1 091 639
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 253		2 253	2 253
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	153 112		153 112	151 915
ACTIF IMMOBILISE	66 764 371	18 615 774	48 148 597	45 707 038
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	4 986 996	356 895	4 630 100	5 028 827
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 275		4 275	6 204
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 890 140	3 098 712	13 791 428	14 854 949
Fournisseurs débiteurs	93 217		93 217	140 013
Personnel	321 350		321 350	225 085
Etat, Impôts sur les bénéfices				212 766
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	48 778		48 778	159 819
Autres créances	180 227		180 227	94 791
Etat impôts différés	1 261 826		1 261 826	1 258 514
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	3 402 974		3 402 974	8 147 866
Disponibilités	12 464 342		12 464 342	12 284 459
Charges constatées d'avance	1 005 105		1 005 105	994 744
ACTIF CIRCULANT	40 659 228	3 455 607	37 203 621	43 408 037
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	107 423 600	22 071 381	85 352 218	89 115 075

Bilan consolidé

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 758 176	10 758 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 350 559	2 200 559
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserves consolidées	16 300 972	15 875 673
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 818 311	2 846 036
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	33 228 017	31 680 444
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Intérêts hors groupe Réserves	639	548
Intérêts hors groupe Résultat	60	91
TOTAL DES INTERETS HORS GROUPE	699	639
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	135 975	127 001
Provisions pour charges	3 406 986	3 564 697
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 542 960	3 691 698
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	14 227 589	10 788 108
Découverts et concours bancaires	90	80
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 227 679	10 788 188
Emprunts et dettes financières diverses	3 607 746	13 013 298
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	672	1 944
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	275 250	174 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	942 909	1 140 141
Personnel	6 697 693	5 825 129
Organismes sociaux	3 568 184	3 329 593
Etat, Impôts sur les bénéfices	825 837	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 437 707	3 876 936
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	707 695	745 148
Dettes fiscales et sociales	15 237 117	13 776 806
Etat impôts différés	142 825	156 609
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	139 528	262 100
Produits constatés d'avance	14 006 816	14 428 943
DETTES	48 580 542	53 742 294
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	85 352 218	89 115 075

Compte de résultat consolidé

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (monnaie)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	199 908	210 811	-10 903	-5,17
Production vendue	52 895 404	51 720 477	1 174 927	2,27
Production stockée	-220 011	-983 317	763 306	-77,63
Subventions d'exploitation				
Autres produits	2 852 161	2 743 349	108 812	3,97
Total	55 727 462	53 691 321	2 036 141	3,79
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	26 316	10 351	15 964	154,23
Variation de stock (m/ses)	1 929	4 392	-2 463	-56,08
Achats de m.p. & aut. approv.	227 127	260 257	-33 130	-12,73
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	7 913 124	7 938 059	-24 935	-0,31
Impôts, taxes et vers. assim.	1 627 944	1 944 781	-316 837	-16,29
Salaires et Traitements	26 420 580	25 163 089	1 257 491	5,00
Charges sociales	10 648 840	10 067 879	580 961	5,77
Amortissements et provisions	2 583 920	2 854 055	-270 135	-9,46
Autres charges	338 866	405 262	-66 396	-16,38
Total	49 788 647	48 648 126	1 140 521	2,34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 938 815	5 043 195	895 620	17,76
Produits financiers	12 306	5 426	6 880	126,81
Charges financières	130 897	132 875	-1 978	-1,49
RÉSULTAT FINANCIER	-118 591	-127 449	8 859	-6,95
Opérations en commun				
RÉSULTAT COURANT	5 820 224	4 915 746	904 479	18,40
Produits exceptionnels	471 806	78 501	393 305	501,02
Charges exceptionnelles	857 168	815 696	41 473	5,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-385 362	-737 195	351 832	-47,73
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	1 613 660	1 329 593	284 067	21,36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 821 202	2 848 958	972 244	34,13
Quote-part dans rés. des entrep. mises en équiv.				
Dot. aux amort. des écarts d'acquisition	2 831	2 831		
Rés. net de l'ensemble consolidé	3 818 371	2 846 127	972 244	34,16
Rés. hors groupe (Intérêts minoritaires)	60	91	-31	-34,07
Résultat groupe	3 818 311	2 846 036	972 275	34,16

Tableau de Financement FCN CONSO 31-08-2021

FFZA 090 SA F.C.N. CONSOLIDATION 51062 REIMS CEDEX		
TABLEAU DE FINANCEMENT		
	31/08/2021	31/08/2020
RESSOURCES DURABLES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 124 029	3 993 657
Produits de cessions d'éléments d'actif Immobilisé	0	750
Augmentation de capital	0	0
Augmentation des autres capitaux propres (Dont provision pour pension)	150 000	95 294
Variation de périmètre	0	0
Augmentation des dettes financières	9 539 731	14 047 262
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	14 813 760	18 136 963
EMPLOIS STABLES		
Dividendes	2 420 738	2 348 825
Acquisition d'éléments d'actif Immobilisé	3 747 272	2 099 942
Variation des immobilisations / variation de périmètre	0	0
Remboursement de dettes financières	15 505 731	2 276 520
Subventions amorties		
TOTAL DES EMPLOIS	21 673 741	6 725 287
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette		11 411 675
Emploi Net	6 859 981	

Par prudence, la capacité d'autofinancement telle que déterminée ci-dessus, tient compte des dotations et reprises d'amortissements et provisions à caractère de réserve. Elle exclut les dotations et reprises de provisions pour dépréciation et pour pertes et charges sur actif et passif.

VARIATION D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	D - 400 655	B 1 751 519
Créances clients	D -1 164 505	B 342 482
Autres créances	D - 128 432	B 201 098
Dettes fournisseurs	B 150 436	D - 10 169
Dettes fiscales et sociales	D -1 446 526	B 1 231 828
Autres dettes	B 272 582	D 297 266
Produits constatés d'avance	B 422 128	D -2 889 159
FONDS DE ROULEMENT DE L'EXERCICE		
Dégagements	-2 294 971	0
Besoins	0	924 835
VARIATIONS DE TRESORERIE		
Variations des disponibilités	-5 836 066	10 074 688
Variations des actions propres (autocontrôle)	1 271 056	412 152
Variation des concours bancaires courants et des soldes débiteurs de banque	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-4 565 010	10 486 840
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette	6 859 981	0
Emploi Net		11 411 675

La lettre précédant les valeurs des variations d'exploitation signifie : D=Dégagement, B=Besoin

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

**PRESENTATION DU GROUPE FCN**

Le Groupe FCN exerce son activité dans le domaine de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes à travers la société mère. En tant que société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, FCN exerce une profession réglementée et est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

Les comptes de FCN sont arrêtés conformément aux règles et principes en vigueur en France. Ils sont établis en conformité avec le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

INFORMATIONS SUR LES METHODES COMPTABLES**A. Méthode de consolidation**

Les comptes des entreprises placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de FCN ont été consolidés par la méthode d'intégration globale.

Écarts d'acquisition

Les écarts sont constitués par la différence entre le coût d'acquisition des sociétés nouvellement intégrées et la part acquise dans l'actif net des entreprises filiales.

Modalités d'amortissement

Les écarts sont amortis sur une durée compatible avec le bien auquel il s'identifie. S'il est affecté à une clientèle, il n'est pas amorti.

Date de clôture des entreprises consolidées

Toutes les sociétés intégrées clôturent au 31 août.

B. Méthodes d'évaluation**Frais de recherche et de développement**

Néant.

Immobilisations incorporelles

- Logiciels : amortis en linéaire à 100 %
- Clientèles : elles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites à leur prix de revient ou leur valeur d'apport. Lorsque le boni de fusion est consécutif à une opération intra-groupe, il est éliminé des capitaux propres consolidés.

L'amortissement dégressif n'est pas traité en dérogatoire.

Application de la norme IFRS en matière d'immobilisations corporelles et notamment pour les immeubles inscrits à l'actif qui ont fait l'objet d'une réallocation des valeurs nettes comptables par la création des composants suivants :

- Structure ;
- Façade et toiture ;
- IGT (Installations générales techniques)
- Agencements.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



La modification des plans d'amortissements a généré 13 929,67 Euros d'amortissements dérogatoires, qui ont été comptabilisés dans les comptes sociaux au débit du compte « 6872500 – Dotation aux amortissements dérogatoires » par le crédit du compte « 1450000 – Amortissements dérogatoires » et 9 029,57 Euros qui ont fait l'objet d'une reprise au crédit du compte « 7872500 – Reprise pour amortissements dérogatoires ». Cet amortissement supplémentaire qui permet de faire coïncider l'amortissement économique à l'amortissement fiscal a été annulé dans les comptes consolidés conformément à l'article D248-6C et au Régl. 99-02.

Les taux d'amortissement sont les suivantes :

- Immeuble	Structure-----	2,50 à 10 %
	Façade-Toiture -----	3,33 à 10 %
	I.G.T. -----	5,00 à 10 %
	Agencements (composant)-----	10,00 %
- Matériel de transport-----		20,00 à 25,00 %
- Matériel et outillage-----		10,00 à 25,00 %
- Matériel de bureau et informatique-----		20,00 à 33,00 %
- Matériel informatique de faible valeur-----		100,00 %
- Mobilier-----		10,00 à 20,00 %
- Agencements-----		10,00 à 20,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble CI -----		8,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble MIB-----		2,50 %

Crédit bail

Le crédit bail est retraité en immobilisation et comptabilisé sauf lorsque celui-ci ne présente pas de caractère significatif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont calculés au prix de revient à partir de la comptabilité analytique, dossier client par dossier client et exercice par exercice.

La valorisation des dossiers clients non facturés au 31 août (temps passés par collaborateur, charges fixes et coût informatique) est comparée aux acomptes émis au cours de l'exercice du client ;

- l'écart positif est comptabilisé en travaux en cours
- l'écart négatif en produit comptabilisé d'avance.

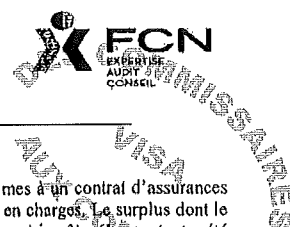
Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Provision pour pertes et charges

Lorsqu'un risque ou une charge est identifié, il fait l'objet d'une provision à caractère courant ou exceptionnel.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par le versement de primes à un contrat d'assurances souscrit auprès de la compagnie « Ag2r La Mondiale » qui sont comptabilisées en charges. Le surplus dont le calcul est issu d'une étude arrêtée au 31 août 2021 s'élève à 3 250 753 Euros avant impôts. Ce montant a été comptabilisé en provision et a fait l'objet d'une dotation aux provisions de 688 Euros et d'une reprise de provision de 121 784 Euros.

Cette étude a été calculée compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 0 %.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés par les sociétés du Groupe afin de neutraliser l'effet de décalages temporaires existant entre la comptabilisation de certaines charges ou produits et leur prise en compte dans le résultat fiscal. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition connu à la date d'établissement des comptes consolidés selon la méthode de report variable.

Le montant total des impôts différés actif est de 1 261 826 €, il est composé de la marge sur les encours, les IFC et la participation.

Le montant total des impôts différés passif est de 142 825 €, il est composé des amortissements dérogatoires.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION1 – Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié par rapport à celui de l'exercice précédent.

2 – Liste des entreprises consolidées par intégration globale

Sociétés consolidées	Capitaux propres avant résultat	Résultat part du groupe avant Amis/ écart Acquisition	% de contrôle
FCN	31 392 155 €	3 590 794 €	100,00 %
FCF	10 000 €	0 €	100,00 %
COMANDEX	269 850 €	28 228 €	100,00 %
FCN FAMILY	56 879 €	139 157 €	100,00 %
FCBM	534 462 €	49 930 €	99,88 %

3 – Comparabilité

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de la COVID-19 apparue en mars 2020. Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes consolidés de l'entité au 31 août 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks et en-cours
- les impôts différés actifs
- les covenants bancaires

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



La société a pu bénéficier des mesures suivantes :

Report d'échéances d'emprunts de 6 mois à compter du mois d'avril 2020 ;

Indemnisation à hauteur de 16 K€ au titre de l'activité partielle au cours de la période 09-2020/08-2021 ;

Souscription de 3 PGE pour un total de 13 M€, et entièrement remboursés à l'échéance de la première année soit au cours de l'exercice 2021

4 – Variation des capitaux propres consolidés et intérêts minoritaires

CAPITAUX PROPRES	
Capitaux propres au 31 Août 2020	31 680 444
Augmentation de capital	
Modification de périmètre	
Autres variations	150 000
Provision IFC	0
Dividendes	2 420 738
Résultat consolidé	3 818 311
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2021	33 228 017

INTERETS HORS GROUPE	
Intérêts hors groupe au 31 Août 2020	
Modification de périmètre	639
Provision IFC	0
Dividendes (y compris précompte)	0
Résultat des minoritaires	60
INTERETS HORS GROUPE AU 31 AOÛT 2021	699



CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal.
Les renseignements figurent dans le tableau des amortissements consolidés ainsi que dans le tableau des provisions qui suivent :

AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉS					
Libellés	31/08/20	Changement de Périmètre	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/21
Cessions, brevets et droits similaires	758 949		57 730	10 267	806 412
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Ecart de consolidation	465 148		2 831		467 979
Terrains	36 828		8 839		45 667
Constructions	11 961 081		760 289	339 153	12 382 217
Installations techniques, matériel, outillage industriel	29 591		87	4 092	25 586
Autres immobilisations corporelles	5 185 395		460 527	758 008	4 887 914
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
TOTAUX	18 436 992		1 290 303	1 111 520	18 615 775

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					
Libellés	31/08/20	Changement de Périmètre	Augmentations, Dotations exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/21
Provisions pour risques	127 001		27 374	18 400	135 975
Provisions pour charges	3 564 697		731	158 443	3 406 986
Provisions pour dépréciation					
Sur Stocks et en cours	596 217		356 895	596 217	356 895
Sur Comptes clients	3 274 393		920 818	1 096 499	3 098 712
Autres provisions pour dépréciation	3 962			3 962	0
TOTAUX	7 566 270		1 305,818	1 873 521	6 998 568

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau des immobilisations consolidées qui suit :

IMMOBILISATIONS CONSOLIDEES						
Libellés	31/08/20	Changement de Périmètre	acquisitions	sorties	Virement de poste	31 /08/21
Cessions, brevets et droits similaires	868 900		1 472	10 268		860 104
Fonds commercial	29 580 284		63 009	0		29 643 293
Autres immobilisations incorporelles	0					
Ecarts de consolidation	524 662					524 662
Terreins	2 455 185		20 000			2 475 185
Constructions	22 793 139		3 086 075	339 789		25 539 425
Installations techniques, matériel, outillage industriel	29 678			4 092		25 586
Autres immobilisations corporelles	6 646 376		1 179 560	772 769		7 053 167
Immobilisations en cours	1 091 639		2 866 102		- 3 470 156	487 585
Avances et acomptes						
Autres participations	2 253					2 253
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	151 916		1 210	14		153 140
TOTAUX	64 144 032		7 217 428	1 126 932	- 3 470 156	66 764 372



Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.

Il n'y a pas eu d'écart de conversion pendant cet exercice.



Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues. Traitement fiscal de l'écart de réévaluation.

Nous n'avons pas eu à connaître de ce problème.

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN - Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

FCN
EXPERTISE
AUDIT D'OPÉRATIONS
CONSEIL

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Les créances et les dettes classées par échéance sont reprises dans le tableau fiscal 2057.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

N° 10950 * 03 8 D.G.I. N° 2057 1

Désignation de l'entreprise : FCN CONSOLIDATION

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'un an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
DE L'ACTIF	Créances rattachées à des participations	UR		UR	UN	
	Prêts (90)	UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	153 112	UV	UW	153 112
DE L'ACTIF CIRCULANT	Charges de nature ou blâmes	VA	3 525 393		2 635 187	990 206
	Autres créances clients	UX	13 364 747		13 161 083	203 664
	Créances acquiescées (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99)	UO				
	Personnel et comptes rattachés	UY	159 058		159 058	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	162 292		162 292	
	Impôts sur les bénéfices	VM				
	Etat et autres collectivités publiques	VB	46 778		46 778	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VM	1 261 826		1 261 826	
	Divers	VP	67 498		67 498	
	Groupe et associés (2)	VC	117		117	
	Prérevenus divers (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99)	VR	215 827		215 827	
	Charges constatées d'avance	VS	1 005 105		1 005 105	
	TOTAUX	VT	19 953 753	VU	18 906 771	VV
REVENUS	(1) Montant des	VO				
	Prêts accordés en cours d'exercice	VE				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'un an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (2)						
Emprunts et dettes assimilés des établissements d'octroi (3)	à l'annuité maximum à l'échéance	VG	90	90		
	à plus d'un an à l'échéance	VH	14 227 589	2 955 578	8 850 913	2 621 098
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			3 607 746	3 607 746		
Fournisseurs et comptes rattachés			942 908	942 908		
Personnel et comptes rattachés			6 697 693	6 697 693		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			3 558 184	3 558 184		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		825 837	825 837		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 437 707	3 238 993	94 916	103 798
	Obligations émises	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	707 695	745 147		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupe et associés (2)		VI	672	1 944		
Autres divers (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99)			139 627	139 627		
Dettes représentatives de titres empruntés		SZ				
Produits constatés d'avance			14 005 815	14 005 815		
TOTAUX		VY	48 162 463	VZ	36 730 462	8 745 829
REVENUS	(1) Emprunts soulevés en cours d'exercice	VU	9 539 731	(2) Montant des titres empruntés de dette contractée après des exercices antérieurs	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 505 731	Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

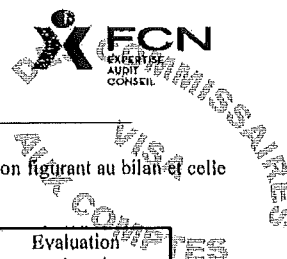
1 – Emprunts obligataires convertibles	NEANT
2 – Autres emprunts obligataires	NEANT
4 – Emprunts participatifs	NEANT
5 – Emprunt et dettes financières divers	NEANT
TOTAUX	NEANT

Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

Engagements donnés	Montant en Euros
1- Effets escomptés non échus	
2- Avals et cautions	
3- Engagements en matière de médailles du travail	-
4- Autres engagements donnés	
Intérêts sur emprunts :	
Sur emprunts en cours	402 611
Sur comptes de participation légale	-
Locations financières	3 017 634
Promesse d'hypothèque Immobilière	710 000
5- Crédit bail mobilier (retraité en immobilisation)	-
	4 130 245
Dont concernant :	
les dirigeants	277 980
les filiales	
les participations	
les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements reçus	Montant en Euros
1. Plafonds des découverts autorisés	-
2. Avals et Cautions	
Cautions INTERFIMO	2 544 163
Garantie Etat	-
3. Autres engagements Reçus	-
	2 544 163

ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché.

Nature des éléments d'actif circulant	Evaluation au bilan	Evaluation au 1 ^{er} prix du marché
1 – Stocks approvisionnements et matières		
2 – Stocks marchandises	4.275	4.275
3 – Stocks produits finis	NEANT	NEANT
4 – Actions propres	NEANT	NEANT
5 – Valeurs mobilières de placements	3.402.974	3.402.974
TOTAUX	3.407.249	3.407.249



Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social de la société mère.

Désignation	Nombre	Valeur Nominale
1-Actions/parts sociales composant Le capital social au début de l'exercice	336.193 Actions	32,00 €
2-Actions/parts sociales émises pendant l'exercice	NEANT	
3-Actions/parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice	NEANT	
4-Actions/Parts sociales composant le capital en fin d'exercice	264.493 Actions	32,00 €
5- Actions à Dividende préceptaire	717.000 Actions	3.20 €



Résultat par action :

Exercice clos le :	31 août 2021	31 août 2020
Résultat net par action	11,36 €	8,47 €
Résultat dilué par action	11,36 €	8,47 €

Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur.

NEANT



ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus.

NEANT



Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes, ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

Éliminée lors du retraitement de la consolidation pour l'ensemble des sociétés du groupe.



Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux.

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants : NEANT
- Cautions consenties NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice NEANT



Points de l'annexe concernant les personnes morales qui dépassent à la clôture de l'exercice deux des trois limites suivantes :

Total du Bilan (3.650.000 €)-Montant du CA. H.T. (7.300.000 €) – Salariés (50)

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie

Rémunérations allouées aux dirigeants	Montant
1- des organes d'administration	Sans objet
2- des organes de direction	24 000
3- des organes de surveillance	Sans objet



Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre

NEANT



ANNEXE2021-08-Conso avec 2057

SA FCN - Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021



Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe).

Par secteur d'activité

1. Prestations de services (Honoraires)	52,392,579 €
2. Divers	502,824 €
3. Ventes de marchandises	199,908 €
TOTAL	53,095,311 €

Par marché Géographique

1- France	53,013,443 €
2- Etranger	81,868 €
TOTAL	53,095,311 €



Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

- salariés de l'entreprise, d'une part,
- salariés mis à la disposition de la société d'autre part.

	Personnel Salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
1- Experts comptables	59	-
2- Autres cadres	116	-
3- Ouvriers et employés	385	-
TOTAL	560	-